



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAPES et agrégation

Question écrite n° 27748

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la réduction conséquente des postes aux concours du CAPES et de l'agrégation pour 1999. Il semblerait que cette diminution porte sur 1 050 postes. Cette baisse se profile au moment même où ont été prévus le dédoublement des classes et l'intégration de nouveaux professeurs. Cette réduction risque d'être extrêmement préjudiciable à la qualité de l'enseignement. En conséquence, il lui demande d'informer ou de confirmer ces informations.

Texte de la réponse

La détermination du volume de postes à offrir aux concours s'appuie sur des prévisions de recrutement des personnels enseignants du second degré, lissées sur cinq ans, qui prennent en compte, à la fois, les départs définitifs des professeurs, notamment en retraite, les besoins de remplacement et les évolutions attendues de la démographie scolaire. Les actuelles projections établissent les besoins annuels moyens en nouveaux enseignants titulaires du second degré à 12 200 pour chacune des rentrées scolaires de 2000 à 2004. Globalement, s'il est vrai que les 21 449 postes ouverts au concours de recrutement d'enseignants du second degré de la session 1999 représentent 12 % de moins par rapport à l'année précédente, le nombre de postes offerts aux seuls concours externes ne diminuent que de 6 %, s'établissant à 14 304 places. En ce qui concerne les concours de l'agrégation et du CAPES, si les postes proposés au concours interne diminuent de 13 %, passant de 14 570 à 12 599 places entre 1998 à 1999, ceux du concours externe ne baissent que de 7 %, s'établissant à 9 549 postes en 1999 contre 10 265 lors de la session précédente. Ainsi, les recrutements externes, permettant le renouvellement des professeurs titulaires qui quittent le système éducatif, restent supérieurs au besoin prévisionnel de recrutement. Il convient également de signaler que ce volume de postes est plus élevé que le nombre des lauréats constaté lors de la session 1998, à savoir 13 534 admis, dont 9 312 aux concours externes de l'agrégation et du CAPES en 1998. De plus, la baisse des places aux concours externes concerne essentiellement des disciplines pour lesquelles l'ensemble des places ne sont jamais toutes pourvues, notamment en anglais, en allemand et en lettres classiques. A titre d'exemple, si 430 postes ont été supprimés au CAPES d'anglais, passant de 1 700 à 1 270 places entre les deux dernières sessions, il est nécessaire de rappeler que seuls 1 074 candidats avaient été reçus en 1998. Il a ainsi été mis un terme au gonflement artificiel des postes dans ces disciplines. En revanche, il faut signaler que d'autres disciplines telles que l'espagnol, les sciences physiques et les sciences de la vie et de la terre enregistrent une forte progression des postes proposés afin de faire face au besoin important en enseignants titulaires.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27748

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mars 1999, page 1828

Réponse publiée le : 31 mai 1999, page 3301